

Infos diverses



Vigilance Cambriolage

Un cambriolage a eu lieu en avril à Bois-Jérôme Saint-Ouen. Il a eu lieu dans la journée, lors d'une absence de courte durée.

→ **Pensons à bien fermer à clé portes et portail même en journée.**

→ **Soyons attentifs aux maisons de nos voisins en leur absence.**

Vos talents musicaux sont faits pour être partagés ...



Le Comité des Fêtes vous propose un **rendez-vous musical et gourmand**

le **dimanche 24 juin** à partir de 15h sur la place du village.

Musiciens, merci de vous signaler à la **Mairie de Bois-Jérôme Saint-Ouen** si possible **avant le 1^{er} juin** prochain pour une bonne organisation.

Pâtisseries et pâtisseries, confectionnez et apportez l'une de vos meilleures recettes ! Un jury sélectionnera d'une part le plus beau gâteau et d'autre part le meilleur... et tous pourront en profiter...

Nous vous attendons nombreux !

Extraits d'arrêtés municipaux : (les intégralités sont disponibles en mairie)

- ✓ Les travaux momentanés de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que :
 - les jours ouvrables de 8h30 à 19h
 - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
- ✓ Les feux de jardin sont interdits toute l'année par arrêté préfectoral

Infos Pratiques :

Tel Mairie : 02.32.51.29.04

Horaires :

Mardi de 14h30 à 19h30

Jeudi de 14h à 20h



Permanence du Maire :

Jeudi de 18h à 19h30

Permanence des adjoints :

Mardi de 18h à 19h30

Horaires de la bibliothèque : Mercredi de 14h30 à 18h30 et Vendredi de 15h30 à 18h30

Directeur de publication : Jean-François WIELGUS

Rédaction : Commission communication et information

Impression à la mairie



BOIS-JÉRÔME-ST-OUEN

A vos agendas :

- **Mardi 8 mai** : 10h30 : Commémoration
- **Samedi 19 mai** : 20h30 : Défilé de chars décorés
- **Dimanche 20 mai** : 15h45 : Couronnement de la Rosière
- **Lundi 21 mai** : 15h : Parcours canin
- **15h30-18h** : Jeux gratuits pour tous
- **Dimanche 24 juin** : 15h : Fête de la musique / concours de gâteaux
- **Samedi 30 juin** : Fête de l'école
- **Vendredi 13 juillet** : 19h : Repas festif dans la cour de l'école
- **Mardi 28 août** : Libération de Bois-Jérôme Saint Ouen

Décès : Nos pensées vont à la famille d'**André SLAGMULDER**, décédé le 21 avril 2018

Naissances : Bienvenue à **Antoine LEBOEUF** le 7 février 2018, à **Lemmy CAZAYOUS** le 15 février 2018 et à **Jade LOISEAU** le 18 mars 2018

La Mairie vous propose :

Location de la salle des fêtes :

Réservée aux habitants de la commune uniquement.
Tarif : 150€

Location de matériel :

14 tables pliantes en bois / 80 chaises
Tarif : 5 € par table accompagnée de 8 à 10 chaises

Chers concitoyens

Vous avez constaté que les travaux dans la propriété devant accueillir entre autres la future boulangerie ont commencé. Ils devraient durer jusqu'au début de l'année 2019. Le budget est bouclé mais nous recevrons peut être un supplément provenant des fonds européens et également de Seine Normandie Agglomération. Aucun emprunt ne sera nécessaire pour mener ce projet à son terme.

L'opérateur Orange envisage l'installation d'une antenne relais pour la téléphonie mobile à l'horizon de début 2019. La société chargée de l'étude d'implantation a été reçue en Mairie début avril, un terrain communal a été proposé.

Le chemin d'accès au dépôt de déchets verts situé sur le site de maraîchage a été remis en état. L'amplitude d'ouverture sera élargie, les jours et horaires seront affichés à l'entrée. Je voudrais attirer l'attention de chacun sur le fait que ce site, bien que situé sur un terrain communal est loué et devient donc privé, sa gestion est par conséquent du ressort du locataire. Il est demandé de rouler doucement, de respecter les tris demandés et de ne déposer que des déchets verts.

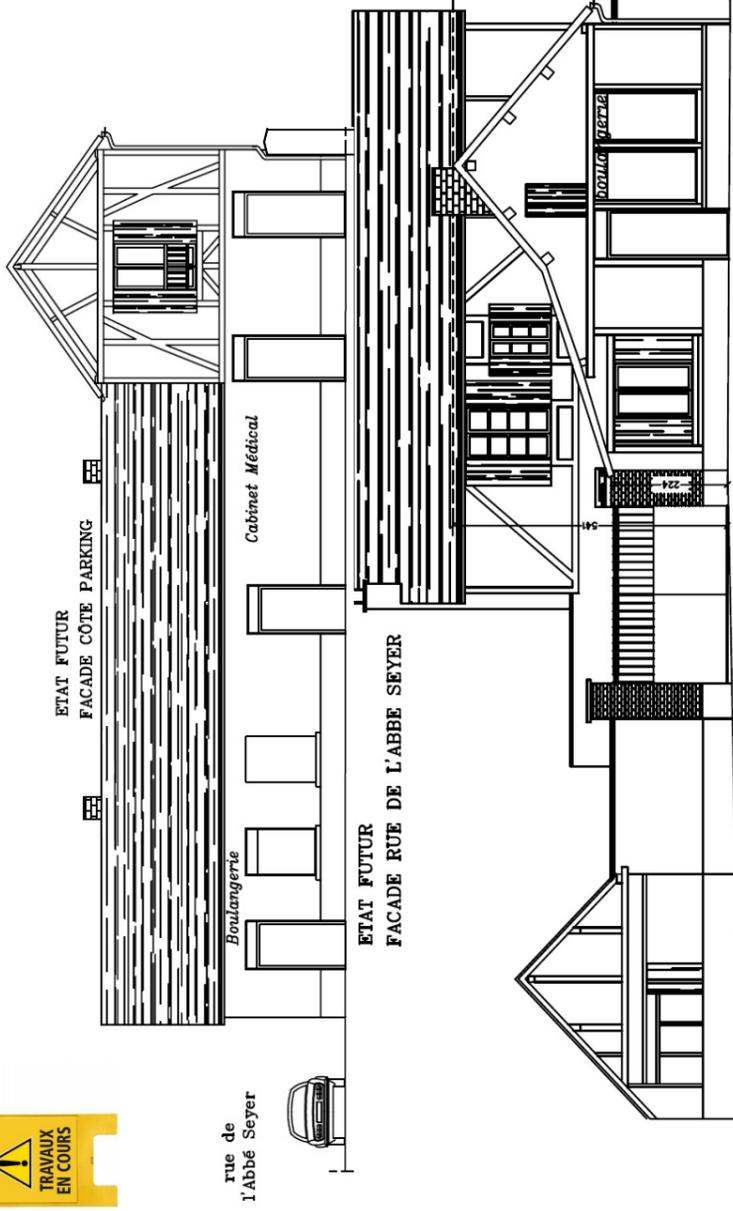
Le conteneur à verre enterré situé sur la place du village est devenu dangereux et ses coûts de remise en état trop importants. Le gestionnaire, Seine Normandie Agglomération, nous a suggéré de le supprimer et de le remplacer par un conteneur aérien insonorisé qui sera installé à côté de l'abri bus. Si des gênes pour le voisinage étaient avérés nous envisagerions son déplacement.

Les routes ont souffert cet hiver. Des travaux de remise en état sont prévus par la pose d'enrobé à chaud suivant le même procédé qu'en 2017 mais nous vous demandons un peu de patience puisqu'il faut que le Conseil Municipal donne son accord et que celui-ci ne peut intervenir qu'après le vote du budget.

Depuis plusieurs années nous évoquons la création d'un chemin de randonnée dans la forêt de l'ancien site du LRB.A. Ce projet est toujours d'actualité et devrait aboutir dans le cadre des circuits de randonnée du Comité Départemental.



Le projet qui démarre : quelques illustrations



Une nouvelle tête à la Mairie...

Bienvenue à Isabelle Blanchard qui a rejoint l'équipe administrative de la mairie le 9 avril dernier dans le cadre d'un CDD pour accroissement temporaire d'activité de 12h hebdomadaires.

Isabelle Blanchard, adjoint administratif d'expérience, est plus particulièrement chargée des opérations comptables et financières.

Sa présence va pouvoir permettre de pallier le surcroît d'activité induit par la gestion de nombreuses autres compétences en évolution.



Le site Internet de la commune est : <https://www.bois-jerome-saint-ouen27.com/>

Il est mis à jour régulièrement : rubriques « Agenda » et « En bref », comptes rendus du conseil municipal...

Dépenses et recettes de 2017



Fonctionnement

Autres charges de gestion courante	48 669 €
Subvention aux organismes de rattachement	19 551 €
Indemnités des élus	22 839 €
Subventions de fonctionnement aux associations	6 280 €
Charges à caractère général	113 009 €
Energie (chauffage des bâtiments, électricité)	22 280 €
Entretien courant des bâtiments et du matériel	8 620 €
Entretien de terrains	3 800 €
Entretien de voirie et des réseaux	18 936 €
Contrats de location, d'entretien et de maintenance	5 281 €
Ecole (dont piscine)	5 268 €
Achat de fournitures diverses	3 058 €
Autres charges à caractère général	45 766 €

Total dépenses : 377 004 €
96 357 €
Bénéfice net de section de fonctionnement
20 684 € Charges financières
48 669 € Autres charges de gestion courante
113 009 €
Charges à caractère général
194 642 €
Charges de personnel

Total recettes : 473 361 €
43 268 € Autres recettes
23 901 € Ventes de produits
133 448 €
Dotations et participations

272 744 €
Impôts et taxes

Investissement

Total dépenses : 84 827 €
55 167 €
Opérations d'équipement (acquisition de matériels) et travaux (aménagement des bâtiments, travaux de réfection, ...)
29 660 €
Remboursement capital emprunts
4 938,03 € Bénéfice net section investissement

Total recettes : 89 765 €
25 506 €
Subventions et dotations diverses
23 419 €
Produit des cessions et d'immobilisations
40 840 €
Autres recettes

La situation budgétaire reste saine :

Notre capacité d'autofinancement est de 108k€, soit 140€/habitant. Par comparaison la moyenne des communes similaires du département est de 101€/hab. (moyenne nationale : 153€/hab.).

De même l'endettement est de 176k€, soit 228€/habitant. Par comparaison la moyenne des communes similaires du département est de 420€/hab. (moyenne nationale : 608€/hab.).

